

Ma MAÎTRE DE L'OUVRAGE : **Municipalité de L'Avenir**
545, rue Principale
L'Avenir (Québec) J0C 1B0

INGÉNIEUR(E) CONCEPTEUR(TRICE) : **Les Services EXP inc.**
150, rue Marchand, bureau 600
Drummondville (Québec) J2C 4N1

PROJET : **Prolongement du réseau d'égout sanitaire –**
Route Boisvert et rues Cloutier et Manon

NOTRE DOSSIER : **DRU-22011357-A0 (AVEM)**

DESCRIPTION DU PROJET : **Les travaux consistent à prolonger le réseau d'égout sanitaire sur la route Boisvert et les rues Cloutier et Manon, en plus d'effectuer la reconstruction complète de la chaussée de la route Boisvert et de la rue Manon.**

Ce projet fait l'objet d'une participation financière dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2019-2023 (TECQ).

La Municipalité de L'Avenir demande des soumissions pour les travaux décrits ci-dessus. Les soumissions doivent être présentées dans une enveloppe scellée portant l'inscription « Prolongement du réseau d'égout sanitaire – Route Boisvert et rues Cloutier et Manon » et le soumissionnaire devra y être clairement identifié.

Les plans et le cahier des charges ainsi que la formule de soumission peuvent être obtenus uniquement auprès du système électronique d'appel d'offres (SÉAO) à l'adresse suivante www.seao.ca, selon les coûts et les modalités de ce système, à compter du **5 avril 2023**.

Pour être considérée, toute soumission doit être accompagnée d'une garantie de soumission telle que décrite à l'article IV-1.1 de l'« Avis aux soumissionnaires » de la norme 1809-900-IV/2019. La soumission, la garantie devant l'accompagner de même que tous les autres documents à fournir seront réputés valides pour une période de **90 jours**. Le soumissionnaire doit tenir compte de cette obligation lorsqu'il fera compléter par d'autres les documents en question.

Seuls les cautionnements émis par les compagnies détenant un permis d'assureur au Canada seront acceptés aux termes du document d'appel d'offres.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principal établissement d'affaires au Canada dans les territoires visés par l'Accord du libre-échange canadien (ALEC), l'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (ACCQO) ainsi que l'Accord intergouvernemental sur les marchés publics entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de l'État de New York (AQNY) et qui ont obtenu, par l'intermédiaire du SEAO à leur nom, les documents d'appel d'offres émis par le maître de l'ouvrage. De plus, l'adjudicataire devra être inscrit au Registre des entreprises admissibles aux contrats publics (REA).

Les soumissions doivent être reçues à l'hôtel de ville par Madame Suzie Lemire, directrice générale et secrétaire-trésorière, à l'adresse indiquée ci-dessus, **le ou avant le 27 avril 2023, à 10 h**, pour être ouvertes publiquement à la même heure et au même endroit.

La Municipalité de L'Avenir ne s'engage à retenir ni la plus basse ni aucune des soumissions présentées.

5 avril 2023

Mme Suzie Lemire
Directrice générale et secrétaire-trésorière